№ 38 — 20me année

Le numéro 10 Centimes

Samedi 1er Avril 1922

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame		0.50	

Pour renseignements s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques post. No II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone No 53

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.25
Etranger (envoi des 3 premiers jours de la semaine)	17.—	9.—	6.25
Nouveau pour novembre	20.—	13.—	7.—

— Abonnements par poste 75 cts en plus —

Buvez un „LUY" COCKTAIL

apéritif et digestif à base de vins fins du Valais

Personne

cherche journée pour laver ou autres travaux.

S'adresser bureau du Journal.

On demande

pour la saison d'été dans un hôtel de montagne une première **Sommelière** bien expérimentée et un **casserolier.**

S'adresser sous chiffre F. A. 300, au bureau du Journal.

Pour le Canton de Vaud

Jeune campagnard, fort et actif, sachant traire et faucher, désirant connaître l'agriculture vaudoise, trouverait place avec bons gages et vie de famille. Entrée de suite ou à convenir. Ecrire à **Ernest Belay,** agriculteur, **Pampigny** (Vaud)

Sommelière

pour café, à Sierre, est demandée de suite.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

ON DEMANDE

Jeune fille

connaissant la tenue d'un ménage soigné.

S'adr. au bureau du journal.

On cherche à louer tout de suite joli

Appartement

de 3 à 4 pièces.

S'adres. case postale 2198 Sion

A vendre

1 villa de 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bains. cuisine et dépendances jardin et verger. Tout confort moderne.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Pommes de terre

pour semences à chair jaune provenant de Hollande. Qualité extra à gros rendement.

Pour toutes vos semences, recherchez toujours des produits provenant du nord. S'adresser chez **Bournissen,** agronome, SION.

A vendre

la moitié d'un bâtiment, soit un étage, avec moitié de grange-écurie et terrain attenant, situé près Sion.

Pour tous renseignements et traiter s'adresser à l'avocat Joseph ROSSIER, à Sion.

A vendre belle

Montagne

pouvant tenir 10 vaches pendant 3 mois. — S'adresser chez Jos. FARQUET, Bramois.

Commerce de **Chaussures** à remettre à Lausanne. S'adresser **Crausaz & Gonseth,** Grand-Chêne, 11, **Lausanne.**

Chasseurs Taupiers

La Fabcique de fourrures B. D. Benjamin 2 Avenue du Tribunal Fédéral, **Lausanne,** vous paiera aux plus hauts prix du jour, vos peaux de renards, martres, fouines, taupes, etc.

Même adresse: **Confection** et **Réparations** de toutes fourrures.

Duglio & Cie

— BRIGUE —

Téléphone No 40

Toujours en magasin:

Poussines d'Italie ainsi que **Volaille morte** et **comestible.**

Peaux de taupes

GRANDE AUGMENTATION DE PRIX

sont toujours achetées par

PAUL HEYMANN, BALE

Türkheimerstr. 7

Foin, regain

bottelés et **Balles de céréales fourragères.**

F. GUEYDAN-de ROUSSEL, au Château d'Ependes, EPENDES, (Vaud). Pas de fièvre aphteuse.

ALB. WUEST, FILS

Marchand-tailleur, Sion

Grand Pont, En face de la Gde Fontaine

VÊTEMENTS

sur mesure en tous genres

La plus haute nouveauté

en draperie anglaise

A vendre

plusieurs vaches vêlées en décembre et janvier, ainsi qu'un taureau primé, race d'Hérens. Eventuellement, on échangerait contre vache tardive.

S'adresser à Ulysse Solioz, Sion.

A vendre

d'occasion 1 vélo de dame, état de neuf.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Foin-paille bottelés

Ire qualité, litière, toujours en dépôt Rue des Remparts, au plus bas prix du jour.

S'adresser chez **Bournissen** fourrages, **Sion.**

MEUBLES d'occasion et neufs

aux plus bas prix.

Marchandises soignées garanties propres et remises à neuf

Lits en tous genres à 1 et 2 places depuis fr. **150.**

Chambres à coucher et **chambres à manger. Canapés, divans, armoires, Mobiliers de salonetc.**

SALLE DE VENTE

22-29 Rue Gd St-Jean Lausanne Tél. 31.96

A. Wertheimer

Bonnes chaussures à bon marché

Soul. fer. p. enf.	no	26/29	10.50
» »	no	30/35	12.50
» de dimanche	no	26/29	10.50
» croûte cirée	no	30/35	12.50
» fer. p. garçons	no	36/39	16.50
» de dimanche pour garçons	no	36/39	17.—
» de dimanche p. dames, garnis	no	36/43	16.—
p. dames, Derby	no	36/43	16.50
p. dames, Box,	no	36/43	21.—
Souliers de travail ferrés pour messieurs	no	40/48	21.—
» dimanche »	no	40/48	21.—
» » Box »	no	40/48	25.—
» militaire, ferrés solide	no	40/48	23.—

Demandez catalogue illustré

Réparations soigneuses

Rod. HIRT fils **Lenzbourg**

FABRIQUE DE MEUBLES F. WIDMANN & Cie, SION

Grand choix de Salons, Salles à manger. Chambre à coucher et Meubles en tous genres, à des prix avantageux.

Travail soigné et garanti.

Pour Fr. 620.-

Salle à manger moderne, en Noyer ou Chêne, composée de: 1 buffet 130 cm. 1 table à rallonge, 6 chaises.

Pour Fr. 840.-

Chambre à coucher Louis XV, en Noyer ciré, composée de: 1 armoire à glace biseautée, 2 lits 90/190 cm., 2 tables de nuit avec marbre, 1 lavabo avec marbre et glace.

Pour Fr. 550.-

Chambre à coucher moderne, en hêtre et bois croisé, composée de: 1 armoire, 2 lits 90/190 cm., 2 tables de nuit avec marbre, 1 lavabo-commode avec marbre.

Même chambre avec armoire à glace, Frs. 600.—

2 literies complètes en bon crin animal depuis **Fr. 240.—**

Vente aux enchères

L'avocat Joseph ROSSIER, à Sion, agissant pour Mme Séraphine Charbonnet-Constantin, à Sion, exposera en vente, par voie d'enchères publiques qui auront lieu le 9 avril prochain, à 14 heures, à l'Hôtel de la Gare, à Granges, divers immeubles, nature, prés, jardins et champs.

Conditions à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'avocat Joseph ROSSIER à Sion.

Carrières d'Arvel, Villeneuve

embaucheraient quelques

bons trancheurs

Magasin de machines et articles de cave

A. Gruber-Allet, Sion

Grand assortiment de toutes les machines et articles de cave.

Spécialité de bouchons et tuyaux caoutchouc pour vin et eau.

Représentant pour le Valais de la maison E. Friederich, constructeur de pompes et de robinetterie en métal, à Morges.

☞ Demandez mes prix avant de faire vos commandes à des maisons étrangères.

FERNAND GAILLARD

SION

TÉLÉPHONE 146

Réparations d'Horlogerie et Bijouterie en tous genres

:- Travail prompt et soigné -:

MONTRES ZENITH, LONGINES

Bijouterie Argenterie Lunetterie

Toujours gd choix en magasin

Boucherie Agricole

rue du Four 32

— YVERDON —

Belle viande vache grasse et génisses 1re qualité le kilo fr. 2 à 2.60. — Saucisses extra mélangé porc à fr. 3.20 le kilo.

Expédition à partir de 2 kilos.

Marchandise fraîche du Pays.

LA SUISSE

FONDÉE EN 1858

SIÈGE SOCIAL **LAUSANNE**

SOCIETE **D'ASSURANCES** SUR LA VIE ET CONTRE LES **ACCIDENTS**

VIE --- ACCIDENTS --- RENTES

RESPONSABILITE CIVILE

Agence Générale: **Albert Roulet, Sion**

Si vous voulez conserver votre santé

buvez du **Café de Malt Kneipp-Kathreiner.** C'est la boisson la plus saine pour le déjeuner. Le meilleur succédané du café, son meilleur complément.

Charcuterie Chavaz

Terrassière, 14, **GENEVE**

Lard gras salé	2.50 le kilo
Poitrine fumée	3.80 le kilo
Saucisses de ménage extra	3.50 le kilo
Saucissons 1re qualité	4.— le kilo
Poitrine salée	3.50 le kilo

Expédition par colis postaux et contre remboursement.

Pour Messieurs

La Bottine Boxcalf noire façon Derby, cousue Nos. 40/46 Frs. **19.50**

Expédition fco. contre remboursement.

Demandez notre catalogue illustré.

Grande Cordonnerie J. KURTH

1 Cours de Rive — Genève

MACHINES POUR LES FENAISONS

telles que

FAUCHEUSES Deering Osborne

FANEUSES

- RATELEUSES «PARFAITE» -

RATELEUSES-FANEUSES

- APPAREILS à AIGUISER -

RATEAUX A MAIN

MONTE-FOIN, etc.

FRITZ MARTI S. A., Berne

DEPOT A YVERDON

Avis aux commerçants en vins

Le soussigné fabrique à prix modérés des vases de toutes dimensions, fustes et fûts de roulage; bois de 1er choix. Demandez devis.

Se recommande: **Charles FEDERER,** maître-tonnelier à **VEVEY.**

Teinturerie Masson

MONTREUX Téléphone 7.75

Teinturerie en toutes teintes — Deuil rapide — Lavage chimique — Installation pour teinture de drap en pièces — Service spécial d'expédition pour le dehors.

REICHENBACH FRÈRES & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES -- SION

offrent leurs meubles à des prix avantageux tout en garantissant un travail soigné. — Une visite à nos magasins vous montrera la bienfacture et le grand choix de nos modèles et ne vous engage à rien.

Grande baisse sur tous les articles

LETTRE DE PARIS

La situation générale

Les alliés préparent la conférence de Gênes, leurs experts, réunis à Londres, ont examiné avec soin les questions techniques dont se compose le programme de cette conférence dont la réunion est maintenue très prochaine-ne; des résolutions ont été prises, notamment en ce qui concerne les dettes russes, et la sécurité des étrangers qui s'aventureront les premiers au sein du cloaque russe.

Mais on ne sait toujours rien au sujet des personnages politiques qui se rendront à Gênes. M. Lloyd George ira-t-il? Le grand débat qui doit avoir lieu prochainement aux Communes nous fixera à cet égard. En tous les cas, il est peu probable que M. Poincaré s'y rende; quel sera l'homme politique français qui représentera la France à la Conférence de Gênes?

En ce qui concerne la délégation russe, Lénine se fait porter malade; sans doute craint-on à Moscou que le chef du gouvernement des soviets se montre trop conciliant.

L'Amérique, on le sait, a décliné l'invitation que les alliés lui avaient adressée; son abstention désormais certaine a quelque peu désappointé les Allemands qui comptaient beaucoup sur l'aide et la générosité américaines; mais la générosité américaine a ses heures.

Avant d'aller à Gênes, les alliés ont voulu tenter de régler le problème oriental, et de mettre d'accord les grecs et les turcs; ils se sont réunis à Paris à cet effet et ont entrepris la révision complète du traité de Sèvres. En même temps, ils ont suggéré aux belligérants de signer un armistice sur des bases qu'ils ont déterminées et qui comportent notamment l'évacuation de l'Asie-Mineure par les Turcs et les Grecs. Cet armistice ne sourit guère aux Kémalistes qui craignent de perdre purement et simplement d'excellentes positions de combat sans pour cela arriver à se mettre d'accord avec les Grecs, dont les exigences sont très grandes.

Enfin, la commission des réparations a signifié à l'Allemagne les décisions qu'elle a prises en réponse à la demande de moratorium présentée par le gouvernement du Reich, au sujet des paiements qu'elle doit effectuer au titre des réparations.

Un moratorium renouvelable est accordé. Les paiements à effectuer sont réduits à une proportion qui ne grève pas les finances du Reich, mais la commission des réparations a exigé, par contre, de l'Allemagne un certain nombre de mesures fiscales et d'économie de nature à permettre au gouvernement de Berlin de tenir à l'avenir ses engagements sans courir à la banqueroute. Et cette mise en tutelle de leurs finances paraît fort mécontenter les Allemands qui ne nous savent aucun gré de la nouvelle concession faite par les alliés. J. S.

SUISSE

Mort de M. Borella

L'avocat Achille Borella, Conseiller aux Etats est décédé mercredi à Lugano. Né à Mendrisio en 1845, il fit son doctorat à l'Université de Pavie et il pratiqua le barreau à Mendrisio, où il fut conseiller municipal et syndic de 1883 à 1905. Il fut membre du Grand Conseil jusqu'en 1905, conseiller national dès 1893, et membre du Conseil d'Etat tessinois de 1903 à 1917, qu'il présida à trois reprises. Le défunt était un des chefs les plus en vue du parti libéral-radical tessinois.

Série d'accidents

A Weesen, un attelage de bœufs s'est emballé. La femme de M. Anton Buhler, mère de plusieurs enfants, est tombée si malheureusement du char, qu'elle est morte peu après.

— Une sommelière du buffet de la gare de Zurich, Mlle Rosa Eichelle, 32 ans, voulant traverser le toit vitré du restaurant de troisième classe, a fait une chute, les vitres s'étant brisées sous son poids. La victime a été grièvement blessée à la tête et se plaint en outre de lésions internes.

— M. Heinrich Kunz, 31 ans, marié, voulant décrocher un contrevent, a fait une chute du troisième étage, dans la rue. Transporté d'urgence à l'hôpital, il y a succombé.

— L'enquête a établi que le nommé Joseph Stocker, 47 ans, qui a été retrouvé mort, gelé, au bord de l'Aar, ayant subi de nombreuses pertes de bétail, avait erré toute la nuit dans la campagne, et, le soir, n'ayant pas mangé, il tomba sans connaissance.

Le malheureux était propriétaire d'une des plus grandes fermes de l'Ober-Freiamt, et laisse 7 enfants en bas âge.

— Sur la route de Buchs à Grabs, l'agriculteur Mock, de Salez, âgé de 37 ans, voulant avec sa bicyclette, éviter une femme un peu dure d'oreille, a été atteint par une auto et tué sur le coup.

La Pic-Pic et l'impôt de guerre

Le fisc fédéral a fait produire dans la faillite Piccard, Pictet et Cie, une créance de 10,252.000 francs représentant l'impôt de guerre dû par la masse. L'administration de la faillite ayant écarté de l'état de collocation une partie de cette créance, le fisc fédéral actionna la masse, demanda l'admission intégrale de sa créance. Le Tribunal vient de rendre son jugement, faisant droit à la demande du fisc fédéral.

Conflit des menuisiers

La proposition de conciliation faite par M. Pfister, directeur de l'Office fédéral du travail pour mettre fin au conflit de la menuiserie, est la suivante:

A partir du 1er avril 1922, une réduction générale des salaires de 10 ct. par heure sera introduite.

2. Le 1er mai 1922, une nouvelle réduction de 5 cts. à l'heure sera appliquée à tous les salaires qui jusqu'ici étaient supérieurs à fr. 1 fr. 30 à l'heure.

3. Les réductions de salaires qui ont été appliquées depuis le 1er janvier 1922 seront portées en compte.

Les deux fédérations pourront se prononcer jusqu'à jeudi à midi sur l'acceptation ou le refus de ces propositions.

La petite vérole en Argovie

Un cas de petite vérole vient de se déclarer à l'école de recrues d'infanterie à Aarau parmi les soldats entrés au service, il y a 8 jours. Le malade, qui est de Niederlenz a été transporté à l'hôpital spécial de Zurich.

Les recrues qui, lors de leur entrée au service, avaient été vaccinées, ont été consignées pour une durée de 8 jours.

La question des visas

Le Département fédéral de Justice et Police communique:

1. Malgré les démarches entreprises sur instruction du Conseil fédéral par la Légation de Suisse à Londres, la Grande-Bretagne a refusé de conclure un accord sur la suppression réciproque du visa des passeports. Le Conseil fédéral a cependant décidé de supprimer le visa suisse à partir du 15 avril 1922, pour tous les ressortissants de l'Empire britannique (ceux des Dominions et Colonies britanniques, aussi bien que ceux de la Grande-Bretagne) qui se rendront en Suisse dans une intention autre que d'y chercher du travail. Cette décision a été prise dans l'espoir que le gouvernement britannique accordera la réciprocité dans peu de temps.

2. Le visa suisse est donc supprimé maintenant, dans la mesure où il n'est pas question de travail, pour les ressortissants de France, du Lichtenstein, du Luxembourg, de Belgique avec Colonies, des Pays-Bas avec Colonies,, de tout l'Empire britannique, de Suède, du Danemark (avec l'Islande) des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Empire britannique et des Colonies françaises, belges et néerlandaises. La Belgique et les Bays-Bas ont même renoncé au visa d'entrée pour tous les Suisses qui veulent travailler dans ces deux pays.

3. Les Suisses qui se rendront à l'étranger (exception faite de la Belgique et des Pays-Bas) pour y chercher du travail doivent toujours se procurer auparavant les autorisations nécessaires et faire munir leur passeport d'un visa. C'est ainsi que les Suisses qui se rendront dans l'Empire britannique sont tenus, pour obtenir le visa, de posséder une autorisation du ministère du Travail à Londres. Pour aller en France, ils doivent également avoir en mains une autorisation du Service du contrôle de la main-d'œuvre étrangère, Avenue Rapp 2, à Paris, ou d'un Office départemental du travail, et faire viser leur passeport par un Consulat français. Sinon, ils seront renvoyés du territoire dans un délai de 5 jours.

Curieuse affaire de contrebande

Au mois de novembre 1921, une dame domiciliée à Baden (Argovie) et qui venait de faire un petit séjour en Allemagne, était interpellée à son passage à la douane suisse de la gare badoise de Bâle par un garde-frontière:

— Avez-vous quelque chose à déclarer.

Sans hésiter, la dame répondit par la négative. Sceptique, le douanier l'envoya à la visite, laquelle permit de constater que la voyageuse était en possession d'un superbe manteau neuf.

— D'où provient ce manteau?

— Je l'ai acheté, il y a une année, à Lausanne.

Comme elle offrait de fournir la preuve de la véracité de son dire, la douane consentit à lui accorder le délai nécessaire à établir sa bonne foi. A la date fixée, aucune justification ne lui étant parvenue, la douane revint à la charge. L'inculpée répondit qu'elle n'avait pas eu le temps de se rendre à Lausanne, qu'elle attendait, pour faire le voyage, l'occasion de régler du même coup une autre affaire et que si on prétendait l'obliger à partir tout de suite, elle exigeait une indemnité pour ses frais de route. L'action pénale étant sur le point d'être prescrite, l'Administration ne jugea pas à propos d'attendre davantage et saisit de l'affaire le procureur général de la Confédération. Celui-ci renvoya la dame au manteau devant le Tribunal de police de Bâle.

Le procès s'est plaidé lundi.

Considérant d'une part que si elle n'avait pas donné suite à sa promesse, l'accusée avait tout au moins payé l'amende à elle infligée par le fisc, soit la somme de 50 fr., représentant, multipliés par 7, les droits éludés, plus les frais; considérant d'autre part que ce paiement équivalait à un retrait de plainte, la Cour a refusé de statuer sur le chef de contravention à la loi douanière. Quant à la poursuite engagée pour contravention aux ordonnances fédérales sur les restrictions d'importation, la Cour a également refusé de se prononcer, le cas dépassant les limites de sa compétence.

Le même jour, le Tribunal de police de Bâle a eu à s'occuper d'une affaire à peu près semblable. Il s'agissait cette fois-ci d'un négociant de Fribourg, qui rentrant d'Allemagne, avait tenté d'introduire en Suisse un pardessus et une valise de cuir. Lui aussi prétendait que ces objets étaient de provenance suisse. N'ayant pu faire la preuve de son affirmation dans le délai voulu, il fut également renvoyé devant la justice bâloise. Condamné par le fisc, à une amende de 200 francs, l'accusé avait versé cette somme, non pas en mains de la douane, mais au greffe du tribunal de son domicile. Considérant que ce dépôt correspondait à une rétractation, la Cour a donné son assentiment au prononcé de la douane, mais s'est, comme dans le cas précédent, déclarée incompétente pour ce qui concerne la contravention aux ordonnances confédérales sur les restrictions d'importation.

Les intérêts des autres passent après les nôtres

Nos industriels recommencent à être assaillis de sollicitations individuelles pour adhérer à des organisations étrangères chez lesquelles les cotisations annuelles varient entre 100 et 500 francs.

Il est bon de rappeler à ce propos les exhortations de certains organes officiels suisses qui ne cessent de répéter que la meilleure sauvegarde des intérêts du commerce et de l'industrie ne consiste nullement pour les membres individuels de ces groupements économiques à accorder des subsides aux organisations étrangères qui défendent nécessairement des intérêts avant tout étrangers, mais que le moyen le plus efficace de s'aider soi-même réside dans l'union toujours plus étroite de nos forces économiques et qu'il vaut infiniment mieux soutenir davantage les institutions nationales en faveur du commerce et de notre économie publique que d'adhérer à des organisations étrangères.

Malheureusement, il arrive trop souvent que nos propres syndicats et nos propres œuvres d'utilité publique se voient refuser le plus modeste subside, tandis que d'aucuns accordent bénévolement des subventions assez rondelettes à des organisations étrangères dans le fallacieux espoir de mieux servir leurs intérêts personnels.

Songeons-y bien. Si nos propres institutions s'affaiblissent et périclitent faute de l'appui bien compris qui leur est nécessaire, nous devrons finalement nous résoudre à nous affilier à des organisations étrangères.

Est-ce bien là ce que nous voulons?

Association « Semaine suisse.»

CHAMBRES FEDÉRALES

Au Conseil national la grande discussion de la deuxième séance a pris subitement une tournure inattendue. M. Haab exposa tout d'abord que la loi sur les entreprises de transports est suffisamment élastique pour permettre au Conseil fédéral de tenir compte ces circonstances d'aujourd'hui. Une disposition lui permet en particulier de suspendre l'application de la loi en temps de crise et d'accorder un régime spécial aux chemins de fer privés. On pourra arriver ainsi au but plus pratiquement qu'en acceptant la motion Abt.

Des exclamations partent de tous les bancs quand le président annonce que 32 orateurs sont inscrits.

Toujours habile à saisir les situations politiques et parlementaires, M. Walther propose que le Conseil fédéral soit chargé de présenter d'ici à lundi un rapport sur la revision de la loi sur les fabriques et de suspendre la discussion jusqu'à la semaine prochaine.

M. Schulthess ayant répondu qu'il ne pourrait le faire avant la fin de la session, M. Walther, toujours prudent se retire sur ses positions satisfait d'avoir amorcé sans se compromettre l'idée d'un renvoi.

Elle est reprise par M. Streuli qui propose simplement de renvoyer le débat jusqu'à ce que le Conseil fédéral ait déposé son projet de revision de la loi sur les fabriques.

La Chambre, qui redoute de s'engager dans la forêt de Bondy de ces discours électoraux, vote la suspension par 52 voix contre 49.

Pour la quatrième ou cinquième fois, la question de l'égibilité des fonctionnaires revient devant les Chambres. Il s'agit cette fois de l'initiative couverte de 57,000 signatures demandant leur éligibilité au Conseil national. La majorité de la commission représentée par MM. Hofstetter (Appenzell) et Morard (Fribourg) propose de la soumettre au peuple avec un préavis négatif, tandis que MM. Weber, Hardmeyer, Nicole, Franck, Z'Graggen, Platten et Waldvogel cherchent inutilement à occuper l'attention de leurs collègues en parlant en faveur de cette initiative. Leurs propos tombent en terre ingrate. Ce sont d'ailleurs de véritables rengaines que ces perpétuelles répétitions d'arguments usés jusqu'à la corde.

* * *

Au Conseil des Etats, le président prononce l'éloge funèbre du conseiller national Borella.

Les débats reprennent sur le code pénal militaire. L'article 30 bis fixe les conditions dans lesquelles la peine et la condamnation peuvent être suspendues.

M. Wettstein (Zurich) insiste pour que le sursis entraîne la disparition totale de la condamnation du casier judiciaire.

MM. Baumann (Appenzell) et Schœpfer (Soleure) combattent cette proposition.

Ils défendent le nouveau texte de la commission qui dit que « la condamnation sera rayée au casier » tandis que l'ancien texte du Conseil fédéral (que combat aujourd'hui le chef du département de justice et police et que défendent MM. Wettstein et Bolli) dit que la «condamnation sera considérée comme non avenue.»

M. Haeberlin trouve que la proposition Wettstein va trop loin. M. Bolli rappelle qu'elle ne fait que reprendre une idée de l'ancien chef du département de justice et police.

M. Wettstein fait observer encore que si l'on adopte le nouveau texte de la commission, on crée un précédent qui influera sur le Code pénal civil. Il constate avec regret que le successeur de M. Muller n'est pas partisan de l'idée de l'annulation de la condamnation en cas de sursis.

On procède au vote et le nouveau texte de la commission l'emporte par 26 voix contre 4.

L'art. 182 qui introduit la réprimande comme peine disciplinaire est modifié sur la proposition de M. Bolli et Baumann dans ce sens que la peine ne sera infligée que par écrit.

Tous les autres articles passent selon les propositions de la commission.

Les débats sont interrompus et la séance est levée à 12 h. 10.

Canton du Valais

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat vote un subside de fr. 600 pour l'exposition d'aviculture qui aura lieu à Martigny les 6, 7 et 8 mai prochain.

— Vu que M. NN. ancien président de la commune de X. s'est refusé à mettre à la disposition de la commission chargée de procéder à une enquête sur les comptes communaux, les pièces comptables dont elle exigeait le dépôt, le Conseil d'Etat décide de suspendre M. NN. de ses fonctions de conseiller de la commune de X.

— Le Conseil d'Etat décide de recourir au Conseil fédéral contre la décision du Départ. des chemins de fer concernant l'horaire des trains 35 et 40 (nouveau 46), et de demander que ces trains circulent toute l'année.

— Il adopte un arrêté fixant le tarif pour les vacations des organes chargés de l'inventaire obligatoire au décès.

— Il approuve:

1. le règlement concernant les recteurs des collèges et le directeur de l'école industrielle supérieure;

2. le rapport de gestion du Département de Justice et police.

3. le rapport de gestion de l'Asile de Malévoz;

4. la première partie du rapport de gestion du département de l'Instruction publique;

— Il fixe au 23 avril, la votation populaire sur:

1. le décret du 25 novembre 1921 concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque cantonale;

2. le décret du 15 février 1922 modifiant le décret du 22 mai 1875, fixant le tarif des actes administratifs.

Le Département militaire donne connaissance d'un office du Département militaire fédéral, dont il résulte qu'il ne peut être fait droit à la requête du Gouvernement valaisan concernant la tenue du cours de répétition du Régiment 18 en Valais, à cause des manœuvres prévues avec l'artillerie. Par contre, l'assurance est donnée que le cours de répétition du Régiment 6 se tiendra dans le Canton, ainsi que le cours tactique de la Brigade 3.

UN RÉQUISITOIRE

On nous demande l'insertion de l'article suivant, paru dans le « Briger-Anzeiger».

« Ma communication concernant la suspension des subsides par la Confédération au canton du Valais a fait pas mal de bruit:

Emotion dans l'Hôtel du gouvernement, séance extraordinaire du Conseil d'Etat, Téléphone de M. Troillet à Berne, Commande de télégramme. Démenti, etc.

Je vous prie de m'excuser, Monsieur le rédacteur, pour le désagrément que je vous cause, mais vous êtes dans l'erreur si vous croyez que ma communication téléphonique de l'autre jour soit fausse. Je répète sous ma responsabilité personnelle, ce qui suit:

1. C'est un fait que les subsides pour 1921 ne sont pas encore payés, partiellement aussi ceux de 1920 non plus.

Le canton a voté les crédits. Si la Confédération a payé sa part, où est resté l'argent? Si la Confédération n'a pas payé sa part, pourquoi cette retenue?

2. c'est un fait qu'au mois de février dernier, un inspecteur fédéral a été ici à Sion, qu'il a contrôlé la répartition pour 1922, qu'il a eu une scène violente avec le chef du service des construction à qui il a attribué des qualificatifs que je ne puis pas répéter ici. Pourquoi cela?

3. C'est un fait que les subsides ont été répartis de façon à provoquer les critiques.

4. C'est un fait qu'une commission est occupée depuis un certain temps déjà, à enquêter sur les irrégularités commises.

5. C'est un fait que le chef du Bureau des constructions n'a pas liquidé son bureau d'architecte privé, qu'il a toujours son traitement de l'Etat et qu'il s'est fait payer par des particuliers.

6. C'est un fait que le même chef a suggéré aux gens qui sollicitaient des subsides, qu'ils auraient tout avantage de l'engager, lui, comme architecte.

J'ai devant moi un protocole du syndicat pour logements à Brigue, dont j'extrais le passage que voici:

M. H. est architecte dirigeant les constructions. Les relations de MM. G. et W. sont affaire purement privée de M. H. et n'ont aucun rapport avec ses droits et obligations vis-à-vis du syndicat pour logements. M. l'architecte G. est recommandé à M. H. par la commission des constructions comme conseil judiciaire « pour des raisons connues».

M. G. est resté ensuite non seulement conseil judiciaire, mais est devenu l'architecte dirigeant avec un traitement de fr. 20000 environ.

Ce syndicat a reçu, ensuite, sur un devis de fr. 400000 un subside de fr. 90.100, soit 22,2 %.

7. C'est un fait qu'on a payé des subsides élevés pour des constructions qui aujourd'hui encore ne sont pas terminées et de ce fait ne peuvent pas être habitées, donc sur le foi de comptes faux, imaginaires ou n'existant pas du tout.

8. C'est un fait qu'on a payé des subsides sur la foi de devis établis très haut, nonobstant que les frais de construction étaient sensiblement plus bas.

9. C'est un fait que des particuliers et des communes qui construisaient à conditions absolument identiques ont été traités différemment. Quelles sont les influences qui se sont fait prévaloir dans ces cas?

10. C'est un fait que les ayants-droit aux subsides de certain district ont été convoqués à l'Hôtel Poste à X., que M. G. leur a remis lui-même les Bons pour les subsides en déduisant les honoraires pour les plans par lui confectionnés.

Pour cette fois, il suffit.

Point n'est besoin d'une séance extraordinaire du Conseil d'Etat, mais que M. le président mette sur les tractanda de la prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etat les subventions pour les constructions en demandant au Département de l'Intérieur:

1. Rapport de M. Fifian, inspecteur fédéral sur sa dernière visite à Sion;

2. rapport de la Commission qui s'est déjà occupée de cette question.

3. la liste de répartition des subsides, les plans et les documents s'y rattachant.

Est-ce qu'il ne serait pas indiqué également d'ordonner immédiatement une enquête par la Société fiduciaire (pas celle de Genève) et de suspendre M. G. de ses fonctions jusqu'à ce que l'enquête soit close et le résultat connu?

Et maintenant, j'attends en toute tranquillité ou un démenti, ou une poursuite judiciaire, ou la confirmation de ce que j'avance.

FAITS DIVERS

Ordinations sacerdotales

Dimanche, 2 avril, S. Gr. Mgr Bieler, évêque de Sion, procédera, à la cathédrale, soit pendant la grand'messe, à l'ordination de 6 séminaristes, dont voici les noms:

MM. Louis Bonvin, Veysonnaz; Louis Fournier, Nendaz; Maurice Follonier, Vernamiège; Pierre Evéquoz, Plan-Conthey; Ferd. Bregy, Ems; Léo Kuhn, Ernen.

Cours de vinification

Les participants au cours de vinification, qui aura lieu les 4 et 5 avril à Leytron, sont invités à apporter pour l'ouverture du cours, les échantillons de vins malades ou à traiter, qu'ils pourraient posséder. Ces vins seront examinés par M. Tonduz, chef de la division de chimie à la Station fédérale d'Essais viticoles de Lausanne, et professeur du cours, qui fournira aux intéressés tous les renseignements nécessaires. Service de la Viticulture.

Sauvetage

Mardi, vers 14 heures, une barque de l'embouchure du Rhône, a été surprise par un fort coup de joran et mise en fâcheuse posture; la voilure démontée par l'ouragan, elle fut jetée contre les bancs de sable où elle s'enlisa. Les équipes de sauvetage du Bouveret et de St-Gingolph arrivèrent à son secours mais ne purent vinrent pas à la tirer de sa fâcheuse position. Le « Lausanne », capitaine Giroud, qui quittait précisément le Bouveret, se dirigea vers la barque en détresse, et par sept fois tenta de la prendre à sa remorque; sept fois, les amarres se rompirent. Finalement, la barque fut allégée de toute sa cargaison et fut ramenée en eau profonde d'où elle fut remorquée jusqu'au port du Bouveret par ses sauveteurs. Il était près de 17 heures.

Le nouvel horaire

Le « Pro Lemano » nous écrit:

Le Département fédéral des chemins de fer vient de trancher les questions d'horaire qui lui avaient été renvoyées par la récente Conférence internationale de Berne. Le train 3, partant de Brigue à 8 h. 55, via Lausanne, qui n'était prévu que pour les mois de juillet et août sera mis en marche dès le 1er juin jusqu'au 17 septembre. Le direct 40, qui devait partir de Lausanne à 9 h. 35, via Brigue, est remplacé, durant la même période, par le direct 46 qui quittera Lausanne vers 14 h. 40 pour arriver à Brigue aux environs de 10 heures. Enfin le train omnibus 1345 qui quittait Aigle à 11 h. 50 via Lausanne aura son point de départ à St-Maurice.

Ce sont là, parmi plusieurs autres, d'heureuses décisions qui, si elles ne satisfont pas entièrement les régions intéressées, constituent une sérieuse amélioration du premier projet d'horaire.

Pélerinage à Lourdes

du 26 avril au 4 mai

Nous donnons ci-dessous les prix définitivement arrêtés.

Sur demande, la date de durée pour les inscriptions a été prolongée de 4 jours, la clôture en est fixée au soir du 7 avril. Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en considération.

On est prié d'envoyer le prix du billet en s'inscrivant et d'indiquer en même temps la gare de départ et la classe que l'on choisit IIme ou IIIme classe.

Le prix du billet sera remboursé aux personnes qui, au dernier moment, seraient empêchées de prendre part au pélerinage, à condition qu'elles préviennent le comité, le soir de la veille du départ au plus tard.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi place en Suisse et place entière en France.

Les permis de circulation sont admis sur nos trains moyennant avis préalable à donner aux Compagnies. Les pèlerins munis de ce permis devront verser une finance de cinq francs, L'hospitalisation des malades, en cours de route coûte 20 francs; celle à Lourdes 30 fr., montant à envoyer avec le prix du billet.

Des instructions pour les passeports seront données la semaine prochaine, le passeport collectif n'étant pas admis cette année.

Prix des billets

	II	III
Brigue	128.30	84.15
Viège	126,80	83.—
Sierre	121.40	80.25
Sion	120.05	78.55
Martigny	116.45	76.20
St-Maurice	114.35	74.80
Aigle	112.05	73.90

Adressons de nombreuses et ferventes prières et soyons fidèles à la neuvaine du manuel pour solliciter le succès spirituel le plus grand possible du pèlerinage.

Le Comité.

Marchés au bétail

Foire de Sion du 25 mars 1922

Mulets	9	—	800	1400
Taureaux reproducteurs	16	2	280	380
Bœufs	1	—	1000	—
Vaches	185	21	500	900
Génisses	52	5	210	600
Veaux	5	2	45	190
Porcs	455	—	15	220

Faible fréquentation de la foire; forte baisse sur les prix; bonne police sanitaire.

Expédition de la gare de Sion: espèce bovine: 10 pièces; porcine 26; caprine 9.

Chronique sédunoise

Education physique

Le cours d'éducation physique qui se donne actuellement dans tout le Valais sous les auspices du Département du Département de l'Instruction publique et par les soins de l'Association cantonale de gymnastique, débutera tout prochainement à Sion.

Les jeunes gens de 16 à 20 ans désirant y participer sont invités à se présenter dimanche 2 avril, à 11 heures du matin, à la Halle de Gymnastique des écoles primaires où toutes indications leur seront données.

Nous les encourageons vivement à ne pas manquer l'occasion qui leur est offerte de parfaire l'éducation de leur corps. L'enseignement du reste, en sera des plus efficace et des plus attrayants.

Piscine de natation

Depuis longtemps, le public de Sion réclame la création d'une piscine et de bains indispensables au point de vue de l'hygiène et de la santé publique.

Les charges actuelles de la Municipalité ne lui permettent pas de réaliser cette œuvre, il appartient à l'initiative privée de l'entreprendre avec l'appui des pouvoirs publics.

Un comité provisoire s'est constitué dans ce but. Il s'est déjà assuré un terrain aux Blancheries qui lui sera cédé gratuitement par la commune et sur lequel sera conduite une eau de source abondante et pure.

La piscine est prévue à 40 m. de long sur 20 m. de large avec une profondeur de 0.70 m. à 2 m. 50.

Elle sera clôturée et munie de cabines.

Son coût s'élève à fr. 20.000. Il est prévu:

a) subventions diverses et subsides de chômage	fr. 10.000.—
b) capital-actions	10.000.—
Total	20.000.—

Les recettes et dépenses annuelles s'établissent comme suit:

a) Recettes:	
Cabines	fr. 500.—
Piscines: enfants	150.—
Piscine: adultes	350.—
Total	1000.—
b) Dépenses:	
Personnel	600.—
Entretien	300.—
Amortissements	100.—
Total	1000.—

Le règlement et les tarifs des bains seront arrêtés par l'assemblée générale.

Sitôt le capital souscrit et le premier 1/5e versé, il sera procédé à la constitution définitive de la Société et les travaux pourront commencer de telle manière que la piscine soit mise à la disposition du public cet été déjà.

Les listes de souscription seront mise incessamment en circulation et nous espérons que les personnes sollicitées de contribuer à cette œuvre de progrès et d'utilité publique, ne refuseront pas leur appui financier.

Le comité provisoire.

Chronique Sportive

Cyclisme

Comme ouverture de saison, la « Pédale sédunoise » fera courir son championnat du club en 3 épreuves. La première épreuve sera courue le dimanche 2 avril sur le parcours Sion St-Léonard et retour. Le départ sera donné à Plattaz à 9 heures.

Foot-Ball

Dimanche 2 avril, à 3 h., au Parc des Sports (Fournaises) match pour le Championnat suisse entre St-Maurice I et Sion I. Ce dernier Club qui occupe la troisième place dans le groupe, devant Sierre et St-Maurice, fera l'impossible pour acquérir les précieux deux points.

L'équipe IIme du F. C. Sion se déplacera à Sierre pour y rencontrer le F. C. Sierre II.

Chronique agricole

Travaux d'avril

Avril marque, pour le cultivateur, le début d'une période de grande activité. Les travaux à effectuer sont nombreux et variés. Si les grandes et persistantes pluies de mars n'ont pas permis d'achever les semailles qui auraient dû être faites à cette époque, il faut les terminer. On peut labourer les jachères, herser et rouler les terres ensemencées, donner un binage au blé. On bine également les fèves et feverolles.

Il faut semer en avril les trèfles, les vesces, les sainfoins, la luzerne et la lupuline et, vers le 20, les orges, le maïs et la betterave, ainsi que les sarrasins, le chanvre et le lin.

Il faut surveiller les prairies, veiller au drainage, organiser les travaux d'irrigation pour l'été, épandre les taupinières, répandre, si on le peut, de la suie et des cendres, et enlever autant que possible, les plantes nuisibles et les mousses.

Il est bon de profiter de ce mois pour vendre les animaux gras. Puisque nous parlons des bestiaux, nous indiquerons quel régime leur convient pendant le mois d'avril. En ce qui concerne les animaux de labour et de trait, il faut tenir compte que les efforts qu'on leur demande sont de jour en jour plus importants; soit qu'il s'agisse de labours, de semailles, hersages et roulage, ou de transports divers. Dès lors, il importe donc d'augmenter leur nourriture. Il sera bon de mélanger si on le peut, 2 kilos de racines par tête aux fourrages secs qu'on a coutume de leur donner. On pourra faire sortir les moutons et les porcs et donner du vert aux vaches-laitières mais en ayant soin de le mélanger progressivement avec du fourrage sec, un brusque changement de régime pouvant être dangereux. Dès qu'il fera beau, on aèrera assez largement les écuries et les étables et on aura soin de laver à l'eau de chaux une fois par semaine leurs murailles et leur sol. C'est à la basse cour qu'il importe également de veiller. Il faut blanchir les poulaillers et tenir la main à ce qu'ils soient toujours d'une propreté parfaite. On donnera du millet aux poussins et des herbes nouvelles aux lapins.

Dans les jardins potagers, on continuera au début du mois les semis en pleine terre, radis, pois, cerfeuil, laitue et romaine, choux, cardons, céleris, pourpier doré, arachide, persil artichauts, oignons, épinards, salsifis, lentilles navets, moutarde, raifort, fèves, concombres, piments, tomates, pommes de terre et pimprenelle. Les semis de tous les choux pommes se font en avril; il faut leur donner les mêmes soins qu'aux choux pommés. Repiquer ces derniers semés en février, planter les griffes d'asperges, semer en couches les citrouilles, potirons, melons. Transplanter sous cloche ou sous chassis les melons élevés sur couche chaude.

Pierre Deschamps.

Echos

Hymne au printemps

Salut à toi, printemps, farce séculaire, chimère déployée parmi la tempête et le vent glacial, poisson d'avril facétieux qui vis dans l'eau de pluie.

Depuis tant de siècles que les hommes te pratiquent, ils devraient te connaître. Mais non; l'illusion est plus forte que l'expérience. Le 20 mars sonne l'extinction des feux; les nids ont des chansons, les cœurs ont des frissons; à Paris, la reine des reines monte sur son char; les marchands de châtaignes repartent pour leur pays; toutes les fenêtres s'ouvrent pour laisser voir le réveil de la nature. Poète, prends ton luth; voici le renouveau...

Mais, par la fenêtre ouverte entre la neige poussée par la bourrasque, le ciel est funèbre, le vent est aigre, le froid est mordant. Ton nez est rouge, tu as froid aux pieds. Et comme les autres années, tu refermes ta fenêtre avec indignation: « Non, ce n'est pas le printemps...» Mais si, c'est lui, tel qu'il est et non pas tel que le chantent les poètes.

Le gourdin policier

La police des Etats-Unis a informé les hôteliers et restaurateurs qu'ils seront, à l'avenir, condamnés à l'amende ou à la prison, en vertu d'une nouvelle ordonnance communale, s'ils autorisent les femmes à fumer dans leurs locaux publics.

Un projet de loi sera soumis à la chambre américaine des députés, projet aux termes desquels, tout étranger qui commettra une infraction aux lois et ordonnances intéressant l'alcool, sera immédiatement expulsé du pays.

La mort des sœurs siamoises

On mande de Chicago:

Les deux sœurs jumelles siamoises, Josepha et Rosa Blanzek, attachées l'une à l'autre, dans la région de la hanche et qui ne possédaient qu'un seul estomac, sont décédées jeudi à une minute d'intervalle, à l'âge de 42 ans.

Josepha, qui était atteinte de jaunisse et qui avait communiqué la maladie à sa sœur, est décédée la première.

L'une des jumelles était mariée et laisse une fillette de 12 ans. Le mari a été tué pendant la guerre.

L'habit noir des bolchevistes

La conférence de Gênes va être quelque chose de magnifique, M. Lloyd George a tellement persuadé le gouvernement de Moscou de la splendeur de cette réunion, que celui-ci a voté un crédit de 150 millions de roubles à chaque membre de la délégation soviétique pour s'acheter un habit noir.

ETRANGER

Lock-out monstre

On mande de Londres:

Les négociations entre les patrons et ouvriers des constructions mécaniques ayant échoué, la Fédération patronale a informé 47 syndicats de la métallurgie ainsi que les membres de ces syndicats, que le lock-out sera déclaré à partir du 5 avril, entraînant ainsi le chômage de 600,000 ouvriers. 250.000 constructeurs mécaniciens sont déjà atteints par le lock-out.

On sait que les syndicats de constructions métallurgiques ont déclaré la grève; cette fois-ci, contrairement à ce qui s'est passé lors des grèves précédentes, où le chômage dans les chantiers, le nombre des ouvriers qui continuent à travailler s'élève à la moitié du personnel.

Le recrutement de l'armée française

La Chambre française a discuté le contre-projet présenté par M. Paul Boncour sur le recrutement de l'armée.

M. Maginot, ministre de la guerre, combat le contre-projet qui ne constitue pas une solution du problème; il constitue une sorte de milice analogue au système suisse. Nos solutions sont divergentes, ajoute M. Maginot; nous pensons que nous devons avoir dès les temps de paix une force agissante; nous voulons une armée qui ne serait que le noyau d'une véritable armée, celle-ci n'étant constituée qu'en temps de guerre.

Le ministre critique la proposition de M. Boncour, qui ne donnera comme couverture qu'un simple rideau et qui ne pourrait se permettre aucune opération rapide qui nous permettrait de prendre certains gages et de gêner les préparatifs militaires de l'ennemi.

Nous devons pouvoir empêcher la mobilisation industrielle de l'Allemagne. Le contre-projet Paul Boncour nous enlève toute chance d'empêcher la guerre si ruineuse. Le projet du gouvernement donne au moins au pays une chance de l'empêcher; le pays ne veut plus s'exposer à voir ses frontières violées et n'acceptera pas un rideau défensif de forces insuffisantes pour le garantir contre toute agression.

M. Maginot expose les mesures prises par le projet du gouvernement pour assurer à la couverture une force capable d'agir utilement.

Le ministre demande à la Chambre de repousser la prise en considération du contre-projet Paul Boncour; finalement la Chambre repousse par 405 voix contre 157 la prise en considération du contre-projet Paul Boncour.

Officier français condamné pour trahison

Samedi passé devant le Conseil de guerre de la 7me région à Besançon, ont commencé pour la deuxième fois, les débats de l'affaire du capitaine Proust, inculpé de trahison.

En 1913, Proust qui était alors lieutenant fut chargé du contre-espionnage et entra en relations avec des agents allemands avec l'autorisation du gouvernement; mais peu de temps après il reçut l'ordre de cesser ce service. Il fut relancé plus tard par le service d'espionnage allemand. On lui reproche d'avoir livré à l'Allemagne un croquis ayant trait au plan d'un nouveau canon. On retrouva après l'armistice, dans les archives laissées par les Allemands un document qui permit d'accuser Proust.

Le jugement de plus ample informé rendu à la dernière séance du conseil de guerre a été rendu pour éclaircir le témoignage de l'ex-adjudant Léonzy, qui affirmait, dans une lettre datée de février, que les 12 et 15 avril 1914 il était de semaine avec Proust et était certain qu'il ne s'était pas absenté à ces deux dates.

Ce témoin important, actuellement malade, ne pouvant venir déposer devant le conseil, a été entendu par une commission rogatoire, et Léonzy aurait déclaré ne pouvoir être aussi affirmatif qu'il l'avait été lorsque, ayant reçu la visite de la mère de l'accusé, il écrivit la lettre en question. En effet, cette dame l'avait supplié de témoigner en faveur de son fils.

Le capitaine Proust a été condamné à la détention perpétuelle et à la dégradation militaire.

Les attentats en Irlande

Peu après minuit, jeudi, une bande d'hommes armés a fait irruption dans les bureaux du « Freeman Journal » a arrêté le personnel, détruit les machines. Les assaillants ont ensuite arrosé de pétrole les planchers et les escaliers et ont mis le feu aux bâtiments. Puis ils ont permis aux employés de partir.

Grâce à la brigade des pompiers, le feu a été rapidement éteint. Les bâtiments sont à peu près intacts. Les assaillants se sont acharnés à coups de pioche sur les portraits de MM. Griffith et Collins.

— Le « Journal » apprend de Londres que tandis qu'il se tient à Londres une conférence dont l'objet est de trouver le moyen de restaurer la paix, à Belfast et sur la frontière irlando-ulstérienne, les attentats continuent dans toute l'Irlande.

Un détachement de soldats de l'Etat libre a franchi la frontière de l'Ulster et a attaqué la gendarmerie de Delcoo faisant prisonniers 15 gendarmes.

D'autre part une troupe de francs-tireurs irlandais a fait dérailler mercredi matin, à Wellington-Cut, un train de marchandises venant de Belfast et à destination de Dublin; ils ont ensuite mis le feu au train. Neuf wagons dont un fourgon postal ont été la proie des flammes.

Un autre train, parti d'Enniskillen a destination de Sligo a été arrêté et toutes les marchandises provenant de l'Ulster, ont été détruites.

Un jeune homme protestant a été tué d'un coup de revolver près de Keady (Comté d'Armagh), en représailles du meurtre d'un catholique par un agent de police volontaire, de l'Ulster qui fut acquitté par le jury.

Trois hommes armés de revolver ont pénétré mercredi après-midi dans les bureaux de la banque de l'Ulster à Ballycastle après avoir enfermé le directeur et le caissier. Ils ont prélevé à la caisse une somme de 7000 Lst.

Dernières nouvelles

La santé du roi Charles

NEW-YORK, 30. — On mande de Lisbonne à l'« Associated Press »: On garde peu d'espoir que l'ex-empereur Charles survive à la pneumonie dont il souffre et qui est aggravée de troubles cérébraux. Les médecins ont dû recourir à l'inhalation d'oxygène. Le roi a fait son testament.

Des dépêches d'origine anglaise avaient signalé ces jours-ci, la maladie de l'ex-empereur Charles de Habsbourg. La duchesse de Bourbon-Parme, qui séjourne en ce moment à Paris, a reçu de sa fille, l'ex-impératrice Zita, une dépêche lui annonçant l'aggravation de l'état du malade qui souffre d'une pneumonie grippale.

Les ex-souverains à qui le conseil des ambassadeurs n'a pas encore pu faire payer la pension alimentaire qui leur est nécessaire, sont contraints d'habiter une petite villa qu'on leur a prêtée et qui est particulièrement humide. Plusieurs des enfants sont également indisposés et l'ex-impératrice, qui doit accoucher dans quelques semaines, souffre d'un épuisement très grand.

FUNCHAL, 30. — L'ex-empereur Charles va mieux. Ses enfants sont presque rétablis.

Une entente cordiale: Des amandes et du chocolat au lait (Toblerone). Prix par étui 70 centimes.

Vermouth NOBLESSE
délicieuse gourmandise
se boit glacé

CHANGE A VUE
Banque Cantonale du Valais
31 Mars 1922

	demande	offre
Paris	45.50	47.—
Berlin	1.50	1.80
Milan	26.—	26.75
Londres	22.40	22.70
New-York	5.—	5.20
Vienne	—.05	—.09
Bruxelles	42.50	44.—

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 15

LE POIDS DU PASSÉ

— Dieu seul, mon enfant aurait pu te donner la force surhumaine qu'il t'eut fallu pour remplir ce rôle. Vos passés vous séparaient tellement!

— J'aurais dû avoir le courage d'en secouer le poids; c'était la seule manière de racheter ma folie. A ma place, Godefroy eut agi ainsi; mais Godefroy est un grand chrétien et moi je suis un malheureux!

Accablé; Jacques demeura un moment silencieux et reprit d'une voix lointaine.

— Pendant longtemps, il m'a semblé voir le visage irrité de mon père et deux de mes aïeux se montrer à moi pour me reprocher ma félonie; maintenant ces disparus semblent m'avoir pardonné; sans doute ont-ils eu pitié! A présent, c'est Rosie que je vois durant les longues heures de souffrances qui sont mes jours, surtout dans les terribles cauchemars peuplant mes nuits!... Je la vois, livide, entourée de ses longs cheveux, ruisselants d'eau, je l'entends me crier, comme elle l'a fait sur sa dernière lettre: « Jacques! oh! Jacques, pourquoi m'as-tu abandonnée! » Je suis un misérable! J'ai renié un passé glorieux, je vous ai immolée, vous, ma mère! à un caprice pour une femme que je n'ai pas même pu garder! Maintenant, le poids de mes fautes ne retombera-t-il pas sur la tête de Jacqueline, c'est là ma dernière angoisse, ma suprême épouvante!

— Non, mon enfant! Tu as souffert assez pour l'expier, s'écria Mme de Luzières en refoulant ses larmes; nous élèverons bien l'enfant, nous en ferons une femme forte!

— Il vous faudra combattre en elle les instincts ataviques qu'elle a dû prendre à Rosie et à la Gorloff, avec leurs lèvres roses, leur ensorcelant sourire et leur voix d'or.

— Et nous combattrons dans cette petite âme l'orgueil, la faiblesse doublée d'obstination qu'elle pourrait tenir de nous! En un mot nous tâcherons de faire de ta fille une vraie chrétienne.

— Vous!... pas moi! ma mère, car avant que l'été ne vienne je dormirai mon dernier sommeil; parfois, la mort m'apparaît en libératrice, plus souvent, au contraire, elle m'épouvante! Quand on a mal vécu, il est terrible d'arriver les mains vides devant le Souverain Juge!

— Il est avant tout miséricordieux, répondit la comtesse, avec un geste de désolation suprême; et précisément, comme Dieu est infiniment bon, j'espère qu'il se laissera toucher j'espère qu'il ne t'aura pas rendu à moi pour t'enlever aussitôt à ma tendresse; il écoutera mes prières. Il te conservera à mon amour!

Jacques secoua tristement la tête d'un air de doute.

Dieu en effet ne se laissa pas fléchir. Après quelques semaines de mieux relatif, la maladie reparut plus menaçante.

Un soir de février, un soir glacial où la neige couvrait la terre d'un linceul immaculé comme la nuit venait et que la vieille horloge du donjon sonnait six heures, le dernier des comtes de Luzières, après avoir confié sa fille à sa mère, après les avoir recommandées toutes les deux à Godefroy, rendit courageusement à Dieu sa pauvre âme tourmentée et passionnée, mais purifiée par la douleur et le repentir.

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Appuyée au tronc noirâtre d'un aubier, tout près du rond-point où se dresse le buste du comte Amaury, Jacqueline de Luzières regarde rêveusement le Manoire couler à ses pieds; les vieux saules s'inclinent comme pour se mirer dans l'eau; ils y baignent leurs tiges frêles. Et cette eau du ruisseau, qui court si joliment sur les cailloux blancs, prend parfois la teinte vert sombre des grands yeux qui la contemplent, sans la voir peut-être.

Cependant, la rêverie de la jeune fille n'est point douloureuse. Parfois un sourire se joue sur ses lèvres si finement découpées, parfois aussi une fugitive teinte rosée anime la pâleur mate de son visage au profil royal. Au reste, pourrait-on être triste quand on a vingt ans, qu'on est une riche héritière et qu'autour de vous le printemps transforme le paysage de son charme magique, quand le soleil luit dans un ciel sans nuages, que les oiseaux chantent tout en haut des grands peupliers, quand l'air parfumé est doux comme une caresse.

Mais une voix joyeuse arrache Jacqueline à sa rêverie; un grand adolescent au visage imberbe, qui a les yeux verts et les cheveux sombres de presque tous les Cincroix, s'avance vers elle.

— Enfin, je te découvre dit-il, et je te surprends à rêver, ma belle cousine, toi qui prétendais jadis ne pas connaître cette maladie.

— Je ne rêvais pas! Je pensais au présent ou plutôt, pour être tout à fait franche, j'interrogeais l'avenir.

— Interroger l'avenir ou rêver, cela diffère-t-il beaucoup? Et me tromperais-je beaucoup en pariant que tu as évoqué l'image de certain officier de ma connaissance! Un beau cavalier au reste, dont le dolman couleur du ciel fait vraiment ressortir, tout orgueil fraternel mis à part, la taille svelte et les larges épaules et qui, cela vaut mieux, est un si bon cœur une si belle intelligence! Un paladin enfin.

Une conviction touchante animait le regard de Gontran de Cincroix tandis qu'il parlait ainsi de son frère Thibaut.

Jacqueline, amusée, peut-être émue, sourit sans protester, puis elle répliqua:

— Ton aîné est un preux égaré dans notre triste vingtième siècle; tu as raison! Quant à toi, tu me sembles tout à fait remis et je te trouve une brillante mine pour un convalescent.

— Oui, mon accident de cheval n'aura aucune suite fâcheuse; la luxation a été réduite à temps et mon bras manœuvre bien.

Et, voulant témoigner de sa vigueur musculaire reconquise, Gontran, de sa houssine, frappa un coup vigoureux sur ses hautes bottes de cuir rouge. Je serais rentré à l'Ecole demain soir si les fêtes de la Pentecôte n'étaient venues m'apporter deux jours de prolongation de congé. Du reste, je ne perds pas mon temps, et hier j'ai travaillé jusqu'à minuit. Je voudrais tellement sortir en bon rang comme je suis entré, afin de pouvoir choisir la cavalerie.

— Le fait est que je ne te vois pas fantassin!... Mon oncle et ma tante sont bien? Tante « Zolie » comme j'appelais jadis ta mère, t'en souviens-tu, est-elle remise?

— Maman est mieux, je te remercie; quant à me souvenir du temps où tu appelais maman tante « Zolie », cela ne fait pas un doute. Mes souvenirs sont à peu près de l'âge des tiens. N'es-tu pas ma jumelle, ou peu s'en faut! Je t'ai appris à grimper aux arbres, je t'ai donné tes premières leçons d'équitation sur l'âne Gris-Gris et avec quelle méthode! celle de Delphin au reste! En revanche, tu m'as enseigné à soigner les poupées malades et même, Dieu me pardonne, montré à faire de la tapisserie! J'ai oublié, Dieu merci! Vois-tu un Saint-Cyrien tirant l'aiguille.

— Maintenant, après cette longue digression montrant que je vieillis, car je commence à évoquer les souvenirs d'antan, arrivons au but de ma visite. Je suis venu, en ami, te recommander de ne pas manquer de te rendre demain au tennis de Viel-Fond. Nous y serons tous, tous tu m'entends bien, notre beau chasseur arrive ce soir et ton filleul Jacques, notre cher Benjamin, est en congé. Mimi compte sur toi; elle m'a chargé de te le dire et même d'insister si c'était utile.

— On sait avec quel zèle Gontran de Cincroix s'acquitte des commissions de notre petite cousine Marie-Louise — nommée encore Mimi en famille, à cause de son jeune âge.

— Oui, je n'en disconviens pas, Mimi et moi nous entendons fort bien; c'est une si bonne enfant, répondit le jeune homme d'un ton protecteur, tant ses vingt-et-un ans sonnés lui semblaient les années de Mathusalem compa-

Graines

potagères. fourragères et de **fleurs**

Maret & Bollin, Saxon

Maison soumise au contrôle fédéral

GROS Téléphone 16 **DETAIL**

Spécialités de variétés potagères éprouvées en Valais

Prix-courant gratis sur demande

W. D. & H. O. Wills'

STAR CIGARETTES

CIGARETTES 10 pièces **30** cts.

Qualité Supérieure

Fumez la cigarette **„STAR"** et gardez les **coupons.** en échange desquels vous recevrez des **cadeaux utiles.**

„British-American-Tobacco Co. Ltd"

(Extension Suisse) 18, route des Acacias, **Genève**

Prière de lire les résultats de notre nouveau concours « STAR et SPORT » qui seront publiés le 4 avril dans différents quotidiens ainsi que dans le « Sport » à Zurich, la « Fussball et Athletik Zeitung » à Bâle et le « Sport Suisse » à Genève.

La déchargeuse à 4 cables, si précieuse

Inventée par V. GENDRE, ne peut se comparer à aucune, car elle est incontestablement supérieure à toutes.

EN VOICI LES PREUVES

1. Elle peut être actionnée à bras, à cheval, au moteur.
2. Elle possède le débrayage automatique.
3. Elle possède un frein automatique de toute sûreté. Brevet **41478.**
4. Elle possède le décrochage automatique des chaînes.
5. Elle possède le retour automatique du câble selon désir. Elle est entièrement montée sur coussinets à billes.
7. Elle a obtenu la plus haute récompense à l'exposition de Berne 1914. **(Médaille d'argent)**
8. Elle a obtenu le 1er prix au concours pratique du Département de l'AIN **(Médaille d'argent)** 1913.
9. Elle est entièrement brevetée. N° 65,788.
10. Elle est garantie pendant 4 ANS contre tous vices de construction.

Agriculteurs soucieux de vos intérêts, vous qui cherchez toujours le meilleur, demandez nos prix.

☞ GRANDE BAISSE

V. GENDRE, constructeur

— FRIBOURG —

Cailler

Chocolat au lait

BOBAING

RUE DE BOURG 47-49 **LAUSANNE**

Trousseaux soignés

Rideaux, Tentures, Stores
Agencements de bureaux

= Devis et projets sur demande =

"LIQUIDCUIR"

(Marque déposée)

répare économiquement **sans pièces, ni coutures** vos souliers fendillés, troués, usés. **Merveilleux!** Le tube en noir, jaune ou gris Fr. 2.25 avec accessoires. En vente à Sion: Librairies Mussler, Pfefferlé; Ch. Darbellay, Au Prix de Fabrique. Dépôt général: M. Fessler, Martigny-Ville.

Guérison complète du **Goître** et des **Glandes** par notre **Friction antigoitreuse „STRUMASAN"** seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations, Succès garanti. Prix ½ flacon 3.— 1 flac. 5.—. Prompt envoi au dehors par la **Pharmacie du Jura Bienne**

Publiez vos annonces dans la « Feuille d'Avis du Valais. »

Sage-femme diplômée
Madame
DUPASQUIER-BRON
Place du Port, 2, GENEVE
Pensionnaires — Soins médicaux
Prix modérés. — Tél. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

REGLES MENSUELLES
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm., 33, rue du Stand, Genève.

Maladies urinaires

VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, **obésité, goître,** timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, **Rhône 6303, Genève, détails sur** la méthode du célèbre spécialiste Dr. Williams, de Londres.

LE **THERMOGENE**

guérit en une nuit

RHUMATISMES, LUMBAGOS, TOUX, POINTS DE COTÉ, ETC.

PRIX : 2 FRANCS.

L'image populaire du **PIERROT CRACHANT LE FEU** doit se trouver au dos de chaque boîte.

LE SAVON
A MAIGRIR

s'emploie en toute confiance pr. faire diminuer le menton, les hanches, amincir la taille, etc. La boîte 6 fr., Envoi discret. Maison S. Calame, Grand-Chêne 12, Lausanne.

Cette marque de fabrique adaptée à chaque échevette indique la qualité et vous préserve contre les imitations.

Laine de Schaffhouse

CALORIE S.A. SION
AV. DE LA GARE

Chauffages centraux, eau, vapeur, air, électricité. Installations **sanitaires,** eaux, pompes. Installations de **cuisines** d'hôtels et restaurants. Transformations, réparations.
Téléphone 171.

Horoscopes gratuits
pour tous ceux qui écriront de suite

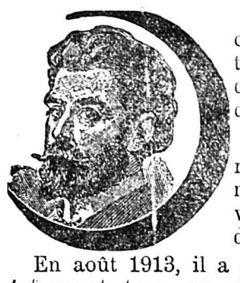

Le professeur ROXROY, astrologue américain très connu, dont les bureaux sont maintenant en Hollande, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays avec des horoscopes d'essais gratuits.

La célébrité du professeur ROXROY est répandue dans ce pays qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux.

En août 1913, il a clairement prédit la grande crise actuelle en informant tous ses clients qu'en 1914 une perte dans les cercles royaux affecterait plus d'une tête couronnée d'Europe.

Même les astrologues de moindre réputation et de toutes les parties du monde le reconnaissent comme leur maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre le succès. Il vous nomme vos amis et vos ennemis et décrit les bonnes et les mauvaises périodes de votre vie.

Sa description concernant les événements passés, présents et futurs vous surprendra et vous aidera.

Madame la baronne B... écrit:

« Je vous remercie de mon horoscope qui est d'une exactitude vraiment extraordinaire. J'avais déjà consulté un certain nombre d'astrologues, jamais on ne m'avait répondu avec autant de justesse. C'est avec un véritable plaisir que je vous recommanderai à mes amis et connaissances. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez simplement vos noms et adresse, le quantième, mois, année et place de votre naissance (le tout distinctement) indiquer si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle et mentionner le nom de ce journal. Il n'est nul besoin d'argent mais si vous voulez, vous pouvez joindre 50 centimes en timbres de votre pays pour frais de poste et travaux d'écriture. Adresser votre lettre affranchie à 40 centimes à ROXROY, Déptê 1943 K 42, Emmastraat, La Haye, Hollande.

LA
Cure de Printemps

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année, le Sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la circulation du Sang qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la Jouvence de l'Abbé Soury

qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des nerfs, les Migraines, les Névralgies; toutes les **Maladies intérieures** de la Femme, les accidents du **Retour d'âge,** les Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents malaises que l'on évitera grâce à cette sage précaution.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies. Prix: Le flacon liquide 4 frs. 50.

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21 quai des Bergues, à GENEVE.

Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

rés aux seize printemps de sa petite amie et cousine de Viel-Fonds; mais je m'attarde, continua-t-il en regardant sa montre; j'ai juste le temps d'aller saluer ma tante, si je veux être de retour à Périgueux pour le déjeuner.

— Tu m'accompagnes?

Et Jacqueline et Gontrant, tout en continuant à deviser joyeusement, suivirent le sentier étroit, serpentant à travers les pelouses à l'herbe drue parsemées de lauriers taillés en boules et de grands arbres verts, ce même sentier que, par un triste jour de décembre — il y avait de cela vingt-trois ans — avait suivi Jacques de Luzières se préparant à fuir le vieux château où il était né, pour aller contracter le mariage qui devait faire le malheur de sa vie.

Comme Jacques aussi, les deux cousins franchirent le pont-levis et, après avoir traversé le vieux porche à échauguettes, ils pénétrèrent dans la vaste cour intérieure, où, depuis des siècles, les murailles épaisses et les tours massives projetaient la même ombre opaque ces vieilles pierres, témoins muets de tant de scènes cruelles, ne racontèrent pas aux jeunes gens de quel regard de regret, de remords, les avait contemplées le dernier de Luzières, le jour où il avait fui, bien résolu à commettre un acte qui était une insulte à son nom ni de quel pas accablé, il avait franchi le majestueux perron, quand il était revenu au vieux nid pour y mourir.

— Il fait froid ici, remarqua Gontran en ouvrant la porte de l'immense vestibule orné de trophées de chasse où les chamœrops, les phénix, les araucarias et les aspidistras formaient des massifs de verdure.

— Et il fait sombre aussi quand on vient du soleil; il ne franchit jamais nos fenêtres grillées, de ce côté-ci au moins, mais suis moi Gontran, nous trouverons grand'mère dans son cabinet de travail.

— Grand'mère, je vous amène une visite, disait Jacqueline d'une voix joyeuse, en ouvrant, l'instant d'après, une des lourdes portes ogivales.

Un sourire éclaira le visage de Mme de Luzières, tandis qu'elle embrassait son neveu.

Si les années écoulées depuis le jour où la vieille horloge du donjon sonna la mort de Jacques avaient transformé Gontran et Jacqueline, si elles avaient glissé, sans y laisser de traces, sur les murs gris, sur le mobilier antique, amassé par les aïeux, elles avaient lourdement pesé sur la mère malheureuse; sa haute taille s'était tassée sous le poids de la vie, son visage fier s'était sillonné de rides profondes, des meurtrissures bleuâtres entouraient ses yeux;, sous les bandeaux tout blancs, la peau fine et lisse prenait des tons d'ivoire légèrement jauni, mais le regard de la comtesse de Luzières demeurait pénétrant et profond, et elle relevait sa tête au profil accusé, du même mouvement impérieux que jadis; elle était de la race de ces femmes héroïques que la douleur ne saurait abattre. Elle avait vaillamment gravi son calvaire et si, arrivée au sommet, elle avait joint les mains en un geste de prière suprême, elle était demeurée debout au pied de la croix.

Pendant que le fils de Godefroy lui disait, de sa voix vibrante, l'arrivée de son frère, aussi ses projets pour le lendemain, la vieille dame eut un sourire indulgent tout en contemplant ce grand garçon qui ressemblait à Jacques à son âge, dans lequel revivait l'esprit ardent des Cincroix. Elle savait qu'il serait un bon Français, un bon soldat,, un vrai chrétien, plus agissant que mystique, ardent au plaisir peut-être, mais toujours prêt au combat, ennemi de l'inaction, de l'inertie, cette plaie de notre époque d'indifférence.

— Alors, c'est bien convenu, ma tante, vous venez déjeuner demain rue du Plantier et de là nous allons en foule à Viel-Fond, où nous ferons de bien bonnes parties de tennis.

— Il est préférable, mon enfant, que vous veniez déjeuner ici; nous sommes plus rapprochés de l'habitation de nos cousins; je vous attends, c'est convenu; mon vieux chef qui craint tant de se rouiller la main... ou le goût sera enchanté.

— J'accepte alors, ma tante, au nom de mes parents; ils seront ravis. Aucun de nous ne sait résister au plaisir de venir à Luzières.

— Pauvre Luzières, il n'est cependant pas gai! J'ai tant la crainte que Jacqueline ne s'y ennuie!

— Oh! grand'mère, m'ennuyer ici! Il faudrait être une ingrate; vous ne savez qu'imaginer pour me distraire; puis j'aime le travail et je sais, Dieu merci, me créer des occupations variées. Quelquefois, je l'avoue, je voudrais être une hirondelle, pouvoir explorer sans cesse des pays nouveaux et revenir au vieux nid entre deux voyages, parfois aussi je rêve d'être une mondaine, d'aller de fêtes en fêtes, mais ce sont là des tentations du diable, ajouta-t-elle en souriant de son séduisant sourire qui contrastait avec ses beaux traits hautains et la rendait plus femme que ne l'avait été sa grand mère; je les combats victorieusement, ces tentations et j'aime ma vie sérieuse, occupée, le vieux château où tous les nôtres ont vécu, où je me sens entourée d'affections, le grand parc où mes souvenirs d'enfant se nichent jusque dans les vieux arbres.

La lueur d'inquiétude qu'avait réflétée le regard de la comtesse aux premières paroles de la jeune fille s'effaça en l'entendant parler avec amour du domaine ancestral.

La mère de Jacques avait toujours redouté, et combien soigneusement combattu en veillant elle-même sur l'éducation morale de Jacqueline qu'une institutrice élevait sous ses yeux, le goût que témoignait parfois cette dernière pour le monde et le bruit, goût bien naturel à vingt ans, mais qui semblait à Mme de Luzières provenir d'un instinct atavique. On croit si facilement ce qu'on redoute.

— Dois-je mettre le couvert de M. Gontran? demanda à ce moment Delphin, montrant son visage un peu plus ridé et sa tête blanchie.

— Impossible de rester, mon brave Delphin, répondit le Saint-Cyrien; je me sauve; mes parents seraient inquiets.

— Oh! ils sont accoutumés à tes fugues! répondit sa cousine.

— Maman ne s'y habitue jamais; aussi je me suis juré à l'avenir, d'imiter Thibaut et d'éviter à ma frêle, à mon exquise maman, les émotions qui la fatiguent; elle est si fragile! Nous avons bien besoin de la ménager infiniment.

Tandis que Gontran parlait ainsi, un sourire attendri se jouait sur ses lèvres; il reprit bientôt:

— Je n'ai pas vu Rose ce matin; en général elle erre autour de vous, ma tante, afin de veiller à vos imprudences.

— Oh! elle ne doit pas être bien loin, répliqua Jacqueline. Pauvre Rose, lui avons-nous donné de la tablature jadis, quand grand'mère pour être sans crainte à notre sujet, nous confiait à elle.

— Rose ne nous a pas gardé rancune; elle m'a dit dernièrement que tu étais la plus charmante jeune fille de France; en cela elle n'exagère pas beaucoup.

— Rose vous juge avec des indulgences de grand'mère, mes enfants.

— Moins impartialement que vous, ma tante qui êtes la justice même.

— J'ai eu, moi aussi, mes heures d'aveuglement, et je les ai assez cruellement expiées, murmura tristement la vieille dame, pour que je me sois appliquée depuis à voir les choses telles qu'elles sont, à combattre les défauts de ceux qui me sont chers. Cela, au reste, n'a rien d'effrayant pour vous; si je vous trouve quelques imperfections, je reconnais, avec un grand plaisir, vos nombreuses qualités.

— Des défauts, des imperfections, j'en ai des masses! Line quelques-uns, Thibaut aucun! C'est une perfection comme mon père. Quant à Jacques, je crois qu'il tiendra de son frère Gontran et de sa marraine Jacqueline, mais il est encore si gamin qu'on ne saurait le juger.

— Tu n'es guère galant pour moi, répondit la jeune fille en riant, ni très indulgent pour mon filleul.

(à suivre)